



Sainte-Idrene, le 3 mars 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 3e jour du mois de mars 2025 à 19h30 à l'édifice municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Idrene, sous la présidence du maire Nelson Thériault.

Sont présent(e)s :

Mme Nathalie Daoust, conseillère;	Siège # 1
M. Nicholas Kaven Jean, conseiller	Siège # 2
Mme. Carmen Fournier, conseillère;	Siège # 3
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
Vacant :	Siège # 6

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h38 par le maire, M. Nelson Thériault.

26-03-2025

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. **Ouverture;**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025;**
4. **Correspondance;**
5. **Présentation des comptes;**
6. **Période de questions;**
7. **Dépenses et engagements de crédit;**
 - 7.1 Mandat – Cain Lamarre;
 - 7.2 Renouvellement de nom de domaine – sainteirene.com;
 - 7.3 Programme d'aide financière MTQ – Rapport des dépenses de l'exercice financier 2024;
 - 7.4 Offre de service – Réparation de la chaudière
 - 7.5 Mandat – Réparation chargeur
 - 7.6 Sous-traitance – Déneigement
 - 7.7 Entente concernant l'utilisation de l'enveloppe locale pour le développement socio-économique – Fond Régions Ruralité (FRR)
- 7.8 Distribution des tâches
- 7.9 Maire suppléant
- 7.10 Travaux de scellement de fissures et de lignage 2025;
8. **Vente du Western 1994;**
9. **Divers;**
 - 10.1 Demande d'appui – Camp de jour – Enjeux;
 - 10.2 Demande d'appui – Alliances Forestières Nemtayé;
10. **Période de question;**
11. **Levée de l'assemblée;**

Il est proposé par Nancy Lizotte appuyé par Alain Delisle et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27-03-2025

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025;

Il est proposé par Nathalie Daoust appuyé par Carmen Fournier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Correspondance;

4.1 Projet d'achat d'équipements communs pour les organisateurs d'activités et d'événements dans la Matapédia

La directrice générale dépose un document envoyé par la conseillère en développement local et territorial de La MRC de La Matapédia concernant une participation financière à un projet de location de matériel événementiel. Le conseil municipal est intéressé par le projet mais ne participera pas à l'aide financière pour le moment.

28-09-2025

4.2 Demande d'appui financier

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Carmen Fournier et résolu de faire une commandite de cartons couleur pour une somme maximal de 50.00\$ dollars à l'équipe de bénévoles de l'oasis du cœur de maman Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29-03-2025

5. Présentation des comptes

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Alain Delisle et résolu, d'approuver les comptes du mois de février 2025 au montant de 50 645.95\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil

30-03-2025

7. Dépenses et engagements de crédit

7.1 Mandat – Cain Lamarre

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Nicholas Keven Jean de mandater Cain Lamarre pour le dossier RH #2025-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

31-03-2025

7.2 Renouvellement de nom de domaine – sainteirene.com

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Carmen Fournier, et résolu de renouveler le forfait Entourage de Numérique.ca pour le site internet de la municipalité sainteirene.com.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

32-03-2025

7.3 Programme d'aide financière MTQ – Rapport des dépenses de l'exercice financier 2024;

Considérant que le ministère des transports a versé une compensation de 163 920\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2024 dans le cadre du programme PAERRL :

Considérant que la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme :

Considérant que la compensation annuelle allouée vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que

les éléments des pont situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, sur une proposition de Nelson Thériault, appuyée par Nancy Lizotte, il est résolu d'attester le bilan présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant de 264 785\$ représentant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2024 pour l'entretien des routes locales 1 et 2, conformément aux modalités du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. (PEARRL)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

33-03-2025

7.4 Offre de service – Réparation de la chaudière

Il est proposé par Nicholas Keven Jean, appuyé par Carmen Fournier et résolu de faire le paiement de 4 017.94\$ taxes incluses à la compagnie Altolini situé au 5680 Pare, Mont Royal, Qc, H4P 2M2 pour la réparation de la chaudière aux granules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Mandat – Réparation chargeur

Point reporté

34-03-2025

7.6 Sous-traitance - Déneigement

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Nicholas Keven Jean et résolu de faire le paiement 2 483.46\$ taxes incluses à la compagnie 2968-4404 Québec Inc. Excavation R.Rioux & Fils Enr. situé au 130 rue Proulx, Amqui G5J 3G3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

35-03-2025

7.7 Entente concernant l'utilisation de l'enveloppe locale pour le développement socio-économique – Fond Régions Ruralité (FRR)

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Carmen Fournier et résolu :

Que la municipalité de Sainte-Idrène confirme son engagement à verser la somme de 6 172.18\$ au comité de développement ainsi que la somme de reçue du FRR (enveloppe locale 2024) d'un montant de 7 406.62\$ pour un total de 13 578.80\$, afin de soutenir les projets et réalisations à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

36-03-2025

7.8 Maire suppléant

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Carmen Fournier et résolu de :

1. Nommer Nicholas Keven Jean en tant que maire suppléant de la municipalité.
2. Désigner Nicholas Keven Jean comme élu remplaçant afin de siéger au conseil de la MRC de La Matapédia en l'absence du maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

37-03-2025

7.9 Distribution des tâches

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nicholas Keven Jean et résolu de nommer Nancy Lizotte comme membre du CCU. Il est également résolu de nommer Nicholas Keven Jean comme membre du comité de l'église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

38-03-2025

7.10 Travaux de scellement de fissures et de lignage 2025:

Considérant que la municipalité a participé à un appel d'offres regroupés pour des travaux de scellement de fissure ainsi qu'un appel d'offres regroupés pour des travaux de lignages;

Considérant que la MRC de La Matapédia a procédé à l'ouverture des soumissions le 27 février 2025;

Considérant que la MRC de La Matapédia a reçu sept (7) soumissions pour les travaux de scellements de fissures et deux (2) pour les travaux de lignage, répartis comme suit :

Travaux de scellements de fissures :

- Perma Route Mauricie inc. 32 913,61 \$ (1er rang)
- Surfatech BSL inc. 39 656,72 \$ (2^e rang)
- Cimota inc 43 562,92 \$ (3^e rang)
- Le groupe Lefebvre M.R.P. inc. 54 124,60 \$ (4^e rang)
- C'Scellé 77 676,11 \$ (5^e rang)
- Scellement JF inc. 51 119,03 \$ (Non conforme)
- Marquage LR inc. 42 275,69 \$ (Non conforme)

Travaux de lignage :

- Permaligne inc. 78 047,91 \$ (1er rang)
- Lignes-Fit inc. 87 413,65 \$ (2^e rang)

Considérant que la part de la municipalité est de 6 596.70\$ taxes incluses pour les travaux de scellement de fissures;

Considérant que la part de la municipalité est de 8 536,89 taxes incluses pour les travaux de lignage;

Il est proposé par Nicholas Keven Jean, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de :

1. Octroyer le contrat à la Compagnie **Perma Route Mauricie inc.** au montant de 6 596.70\$.
2. Octroyer le contrat pour les travaux de lignage à la compagnie **Permaligne Inc.** au montant de 8 536.89\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

39-03-2025

8. Vente du Western 1994

Considérant que la municipalité à publier un appel d'offre pour la vente d'un camion Western 1994;

Considérant que la directrice générale à procéder à l'ouverture des deux (2) soumissions reçu le 24 février 2025 à 13h00;

- Transport Tommy Guérette 13 700.00\$
- Tommy Boutin Transport 10 666.67\$

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Alain Delisle et résolu de :

- Vendre le camion Western 1994 à l'offre la plus élevé, soit Transport Tommy Guérette, au montant de 13 700.00\$.
- D'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires pour céder le camion à l'acquéreur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40-03-2025

9. Divers

9.1 Demande d'appui-Camp de jour

- Considérant que les municipalités sortent complètement de leur champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;
- Considérant que l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;
- Considérant que malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;
- Considérant que ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;
- Considérant que les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents ;
- Considérant que tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;
- Considérant que les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année ;
- Considérant qu'en l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;
- Considérant que la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci ;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par Nicholas Keven Jean, appuyé par Nathalie Daoust et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Érène soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement ;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation ;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour. Que cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

41-03-2025

9.2 Demande d'appui-Alliance Forestières Nemtayé

Il est proposé par Nicholas Keven Jean, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de faire un don de 12 600\$ à l'organisme Alliances Forestières Nemtayé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil

42-03-2025

14. Levée de la séance

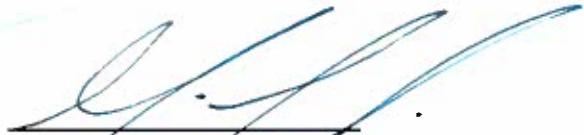
Il est proposé par Alain Delisle, appuyée par Nathalie Daoust et résolu de lever la séance à 21h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 4^e JOUR DE MARS 2025**



Nelson Thériault
Maire



Marie-France Lévesque
directrice générale et greffière-trésorière